

Article

« Présentation »

Pierre Hassner et Marie-Claude Smouts

Études internationales, vol. 10, n° 4, 1979, p. 663-668.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700986ar>

DOI: 10.7202/700986ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

PRÉSENTATION

LES NOUVEAUX CENTRES DE POUVOIR DANS LA DYNAMIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES *

Pierre HASSNER et Marie-Claude SMOUTS **

Le colloque dont sont issus les articles qui suivent avait une double ambition : analyser un certain phénomène récent (l'émergence de nouveaux « centres de puissance » dans le système international) et contribuer, à la fois pour cela et par là, à éclairer et peut-être à dépasser les débats théoriques sur la nature du système international opposant les partisans de la dépendance et de l'interdépendance, ceux de la multipolarité et ceux de l'opposition entre le centre et la périphérie. Le lien entre ces deux préoccupations est bien marqué, notamment – que l'on partage ou non ses conclusions –, dans l'article de Baghat KORANY qui s'efforce de vérifier la théorie de la dépendance à partir d'une étude empirique sur le rôle de l'Arabie saoudite dans le système international.

Le cas de ce pays est particulièrement symbolique de notre problématique : dans quelle mesure un pays, possédant en abondance un certain type de puissance (financière) fondé sur une certaine ressource (le pétrole), peut-il exercer une certaine influence régionale (sur les problèmes du Moyen-Orient), traduire son type de puissance en une puissance complète (technologique, militaire, politique) et exercer un rôle extra-régional ou global, seul ou à travers une organisation comme l'OPEP ? Ce rôle s'inscrit-il au service du « centre », américain ou capitaliste, ou introduit-il une nouvelle différenciation structurelle, la coopération des « nouveaux riches » de la semi-périphérie par le centre signifiant une plus grande dépendance du centre lui-même par rapport à eux ?

Bref, faut-il dire que le pouvoir s'avance masqué, la multiplication de ses formes et de ses acteurs cachant une réalité immuable, ou que le pouvoir s'avance boiteux, la caractéristique de la phase actuelle étant le caractère partiel et incomplet de la puissance, les uns comme les superpuissances, étendant toujours plus leur puissance militaire mais ayant de plus en plus de difficulté à traduire celle-ci en contrôle de l'évolution politique des pays tiers, d'autres, parmi ceux-ci, combinant une grande richesse avec une grande faiblesse militaire et une grande fragilité politique ou, au contraire, comme le Viêt-nam, une armée conquérante et puissante et une économie en désarroi, certains exerçant une esquisse d'hégémonie ou de sous-hégémonie régionale, comme le Brésil ; d'autres, enfin, comme

* Ensemble d'articles tiré de rapports présentés au colloque organisé par le Centre d'études et de recherches internationales, les 11-13 juin 1979.

** Respectivement maître et chargée de recherche au Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques de Paris.

Cuba, ou l'Allemagne de l'Est, ayant un plus grand rôle sur un autre continent, comme l'Afrique, que dans leur environnement immédiat ?

Ces questions sur le caractère cumulatif ou fractionné de la puissance à propos, d'une part, du rapport entre ses différentes dimensions fonctionnelles et, d'autre part, du rapport entre puissance régionale et puissance globale, chacun (et, plus particulièrement, lors de notre colloque) a été amené à se les poser avant tout à propos d'une certaine dimension de la puissance (le pouvoir économique) et à propos d'une certaine catégorie de pays (ceux qui, dans le Tiers-Monde, semblent se détacher par leur réussite précisément sur ce plan). C'est pourquoi les articles présentés ici, en s'attachant soit à décomposer de manière plus précise la notion de pouvoir économique (comme le font André GRJEBINE, Gilles BERTIN, Christian STOFFAES), soit à montrer les limites de l'action d'un pays dont les ressources ne se traduisent pas en un rôle global indépendant (l'Arabie saoudite) ou, au contraire, dont le rôle global dépendant ne correspond pas nécessairement à une base économique et militaire suffisante (la Chine), s'attaquant au cœur même du sujet.

Permettent-ils pour autant d'arriver à des conclusions fermes, fussent-elles négatives ?

I – MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET CRISE POLITIQUE

L'émergence ou la réémergence de nouveaux centres de pouvoir – définis dans l'article de Claude CADART comme les « pays en ascension, intermédiaires entre les supergrands et les petits, qui opèrent comme sujets de la vie internationale » – ouvre à la discipline des relations internationales un champ d'investigation si vaste que les outils d'analyse pour appréhender le phénomène ne peuvent être que partiels, disparates et cumulatifs. Impossible, en effet, de délimiter clairement ce qui relève des acteurs ou du système, des rapports Est-Ouest ou des rapports Nord-Sud, du niveau global ou du niveau régional. Chacune des études ici réunies prend en considération l'une ou l'autre de ces dimensions. À juste titre, plusieurs d'entre elles font ressortir en outre deux complications supplémentaires : d'une part, la difficulté d'étudier les rapports entre puissance et dépendance, extraversion et puissance, extraversion et dépendance, d'autre part, la nécessité de prendre en compte la spécificité du système socio-politique propre à chaque pays. Par ailleurs, la fragilité des systèmes socio-politiques et des structures économiques des pays considérés comme nouveaux centres de pouvoir souligne le caractère relatif du phénomène d'émergence. L'exemple iranien, aujourd'hui – le cas saoudien, demain ? – rappellent au politologue combien sa vision souvent très mécanique de l'économie peut être trompeuse. La dimension économique n'est pas une variable externe, homogène. Elle est une sphère de l'activité sociale et se trouve traversée par toutes les tensions et les contradictions qui traversent les autres sphères de l'activité sociale. Aussi doit-il prendre en compte l'économie dans sa complexité en lui restituant ses aspects socio-culturels, voire anthropologiques.

L'importance de la dialectique autonomie-dépendance et l'influence des facteurs politiques, sociaux et culturels soulignés dans les études qui suivent montrent assez la diversité des situations, l'hétérogénéité des pays regroupés sous la même appellation « nouveaux centres de pouvoir » et, par conséquent, la difficulté de les étudier en termes généraux. Si tant d'attention se tourne pourtant vers ces pays c'est parce qu'ils suscitent des interrogations et des inquiétudes bien réelles, auprès des spécialistes certes mais surtout dans les milieux dirigeants. L'évolution contemporaine, en effet, est marquée à la fois par une série de mutations économiques et par une crise de direction politique internationale. L'intégration de l'espace économique mondial est telle que, pour de nombreux observateurs, l'économie mondiale est désormais une réalité. Comme le montre C. STOFFAES, l'internationalisation croissante des processus d'échanges et de production, et l'internationalisation des stratégies d'entreprise ont abouti à une concentration et une oligopolisation de l'économie mondiale : « dans la plupart des secteurs clés du développement, une dizaine de firmes au maximum se partagent le marché ». Elles entraînent un accroissement de la spécialisation et donc, la recherche d'une nouvelle division internationale du travail. À cela s'ajoute un double phénomène, bien connu, qui justifie le grand titre introduisant en France le rapport sur le VIII^e Plan : « Le monde a changé ». L'époque du faible coût de l'énergie et des matières premières qui assurait un avantage considérable aux pays industrialisés semble révolue. L'arrivée sur le marché mondial des pays du Tiers-Monde en voie d'industrialisation est un défi nouveau. En conséquence, la compétition internationale, à l'Ouest, se place avant tout sur le terrain économique. C'est la bataille pour le marché mondial. La nouvelle hiérarchie internationale s'établit selon la capacité de chacun à s'adapter à ces données nouvelles.

II – QUELS CENTRES ET QUELLE PUISSANCE ?

Il faut certes interpréter ces données de façon globale et dans une perspective historique, sans oublier le monde communiste. Pourtant, deux remarques s'imposent :

– 1. Le système international global est à certains égards plus bipolaire que jamais : l'URSS a atteint la parité stratégique avec les É.-U. et elle est aussi – récemment – devenue une puissance navale ; en outre les transformations de la géographie économique mondiale affectent moins les superpuissances que les autres États. Si l'on accepte les concepts de *sensibilité* (dans quelle mesure et à quel coût un changement affecte-t-il l'État ?) et de *vulnérabilité* (dans quelle mesure et à quel coût l'État peut-il ajuster sa politique à la nouvelle situation ?) proposés par J. Nye et R. Keohane¹, la vulnérabilité des États-Unis et de l'URSS à l'égard des transformations dans les échanges internationaux est moindre que celle de leur partenaire à l'intérieur de chacune des deux coalitions.

1. Sur ces définitions, voir Pierre HASSNER, « Intégration et coopération ou inégalité et dépendance ? », *Revue française de science politique*, décembre 1974, en particulier pp. 1261-1266.

– 2. Ces transformations se situant en deçà du système diplomatico-stratégique sans en modifier la configuration, elles semblent pourtant affecter davantage l'Ouest que l'Est. Sans partager entièrement l'optimisme des « interdépendantistes » qui considèrent un peu vite l'usage de la force comme périmé, on peut admettre néanmoins que le facteur stratégique et militaire reste une préoccupation prioritaire pour les pays socialistes, tandis que les Occidentaux conçoivent leur vulnérabilité d'abord en termes économiques. Les mutations dans ce domaine sont perçues par eux comme des renversements géopolitiques dont les conséquences sont imprévisibles et suscitent leur inquiétude. Non seulement elles font apparaître la grande dépendance des économies extraverties, mais elles entraînent de nouveaux défis, d'ordre culturel et psychologique, tandis que se manifeste une perte de confiance dans le système mis en place au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Non seulement le désordre monétaire et les incertitudes économiques traduisent une dislocation de l'ordre international établi en 1945 et garanti par l'hégémonie américaine, mais ils ébranlent l'ordre politique. La crise de confiance des alliés des États-Unis dans la volonté et la capacité de ces derniers à les défendre contre les bouleversements extérieurs et intérieurs est évoquée dans le rapport traitant de l'Arabie saoudite, elle est évidente dans le cas du Japon et de la R.F.A. Pour ces trois pays, la capacité de résistance à l'égard de leur puissant allié a été illustrée par de nombreux exemples récents. Aussi la principale question est-elle de savoir si la nouvelle distribution des richesses a entraîné un véritable changement dans la structure du système international, dans la distribution de la puissance. La réponse à cette question est d'autant plus difficile que les indicateurs de la puissance sont incertains et que le système international est à la fois fluide et intégré.

Le problème des indicateurs mesurables de la puissance n'est pas le plus compliqué, encore que la multiplicité et la relativité de ces indicateurs – soulignés par divers rapports – incitent à la prudence. Le plus grand obstacle réside dans la difficulté de cerner les éléments non mesurables de la puissance – dimension psychologique à laquelle les organisations internationales contribuent grandement, influence sans puissance ou « effet de domination » – et d'admettre qu'il n'y a pas nécessairement adéquation entre les éléments mesurables et les éléments non mesurables. D'une part, la vulnérabilité des nouveaux grands peut être sous-estimée, d'autre part, le paradoxe américain nous rappelle que la puissance ne s'analyse pas seulement en terme de ressources quantifiables mais en termes de volonté, de prise de décision, d'interdépendance et de coût relatif. Par ailleurs, dans ce que les écrits sur l'interdépendance décrivent comme « un système d'interdépendance complexe », le système international est caractérisé par la coexistence paradoxale d'une mondialisation et d'une fragmentation croissantes. Alors que se poursuit le processus d'internationalisation économique, voire culturel et psychologique, la vie internationale est fragmentée au niveau fonctionnel en une série de domaines – l'espace, la mer, l'énergie, l'agro-alimentaire, etc. – tous reliés entre eux mais relevant chacun d'un équilibre de la puissance particulier². À l'inté-

2. Voir Stanley HOFFMANN, *Primacy or World Order. American Foreign Policy Since the Cold War*, McGraw Hill, New York, 1978, pp. 135ss.

rieur du système mondial existent donc quantité de sous-systèmes ayant chacun leur dynamique et parfois leur mode de régulation propre. Comme le montrent, par exemple, les conflits paralysant la III^e Conférence du droit de la mer, dans de nombreux cas le fonctionnement de ces sous-systèmes ne dépend pas seulement des ressources dont disposent les protagonistes mais aussi des processus politiques, des négociations et marchandages qui transforment ce potentiel en résultats favorables. Chaque État a, selon les domaines, des vulnérabilités et des sensibilités différentes. Le principal apport des travaux sur l'interdépendance a été de montrer les faiblesses de l'analyse en terme de puissance totale, d'hégémonie, et de montrer qu'il existe des hiérarchies séparées selon chaque domaine, qu'un État « puissant » dans l'un ne l'est pas nécessairement dans l'autre. Si, comme J. Nye et R. Keohane, on définit la puissance comme la capacité de déterminer les règles du jeu, de contrôler les aboutissements d'un processus, d'une négociation, elle varie selon les domaines, tous ne demandant pas que soient utilisés le même type et la même quantité de ressources. Aussi l'analyse comparative des États est-elle très difficile.

III – HIÉRARCHIE OU ANARCHIE ?

La question de savoir si, entre ces domaines, existe une hiérarchie faisant qu'un État « puissant » dans un domaine précis serait par là même globalement plus « puissant » que les autres est abordée dans les rapports de A. GRJEBINE, G. BERTIN et C. STOFFAES. Reste posé le problème du *linkage*, c'est-à-dire la possibilité d'utiliser une position favorable dans un domaine pour améliorer sa position dans un autre.

Si l'on retient la définition suivante, proposée par ailleurs³ : « un État est réputé plus ou moins puissant selon sa capacité de contrôler les règles du jeu dans un ou plusieurs domaines clés de la compétition internationale et selon son agilité à lier ces domaines pour en tirer avantage », la notion de « nouveau centre de pouvoir », version rajeunie du multipolarisme, laisse sceptique, au moins au niveau global.

En tout cas, sa validité et, plus encore, son caractère opératoire dépendent de l'existence de ces règles du jeu, et donc d'un minimum de cohérence à l'intérieur des différents domaines et dans leurs rapports. Un monde « khoménié », c'est-à-dire un monde où l'instabilité intérieure de certains États clés et, plus encore, l'hétérogénéité des valeurs interdiraient l'adoption de codes de conduite communs (qu'il s'agisse du calcul économique, des usages internationaux ou de la prudence diplomatique), serait un monde essentiellement imprévisible et incalculable. Ce serait un monde où les inégalités de puissance ne seraient pas nécessairement moindres, mais où elles se constateraient en quelque sorte au coup par coup, selon le résultat des initiatives prises par l'un ou l'autre, qu'il s'agisse de hausse des prix du pétrole, de prise d'otages ou d'interventions militaires. L'état de nature est un

3. Marie-Claude SMOUTS, « Les nouveaux centres de pouvoir, problématique de la puissance », *Revue française de science politique*, février 1980.

état de l'instant où il n'y a pas de « centres de pouvoir » parce qu'il n'y a pas de crédit ni de précédent. Tout pouvoir peut y être, à chaque fois, considéré comme central ou comme périphérique.

Reste à savoir, bien sûr, si des contraintes structurelles et des processus irréversibles ne sont pas à l'œuvre qui permettraient aux vieilles hiérarchies un instant submergées de reprendre le dessus, ou à un nouveau système de faire naître de nouvelles règles du jeu. C'est alors que la notion de « nouveaux centres de pouvoir » prendrait un sens qui permettrait de l'étudier de manière plus rigoureuse.